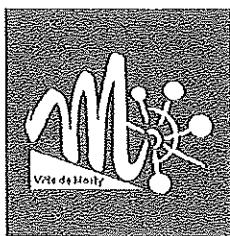


SLOW



République Française  
Département du Nord

Service : Etat Civil  
JNV/CB/LL  
N° DC-2025-060

Ville de Marly

### DÉCISION DU MAIRE

Objet : Renouvellement d'une concession au cimetière

Le Maire de la Ville de Marly,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L 2122-22,

Vu, la délibération n° 20-09 du 03 juillet 2020 donnant délégation dans les domaines énumérés en l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la demande de Madame BRESOUX née HENRY Liliane visant à obtenir le renouvellement d'une concession dans le cimetière St Jacques,

### DECIDE

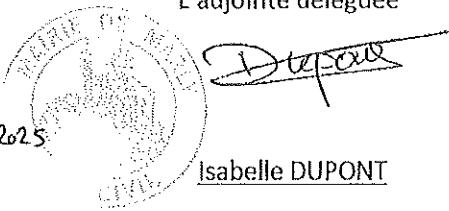
D'accorder le renouvellement d'une case de columbarium au cimetière communal portant le n° 2993 à Madame BRESOUX née HENRY Liliane domiciliée à Marly (Nord) – 17 rue des Violettes.

Le renouvellement de cette concession est accordé à compter du 14 mai 2025 pour une durée de quinze ans, d'une superficie de 1 m<sup>2</sup>, d'un montant de QUATRE CENT QUATRE VINGT EUROS.

La présente décision pourra faire l'objet de contestation auprès du Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à Marly, le 15 mai 2025

Pour Le Maire,  
L'adjointe déléguée



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu  
de sa réception en Sous-Préfecture le 26/05/2025  
et de la publication le 26/05/2025

Isabelle DUPONT